

des chefs de gouvernement depuis lors ou au moins à l'échelon ministériel pour indiquer et souligner à nouveau l'intérêt que nous portons à cette région.

Nous pouvons raffermir nos liens, je crois, grâce aux délégations parlementaires. Lors de mon passage à Port-d'Espagne, j'ai été impressionné d'entendre l'Orateur de la Chambre basse et le Président de la Chambre haute déclarer que nous devrions établir des modes d'échanges entre nos corps législatifs et les leurs. Il sera possible, j'espère, de donner suite à une initiative de ce genre. Selon moi, les occasions ne manquent pas d'accroître les échanges culturels. Je me rappelle très bien le magnifique spectacle donné par l'excellente troupe calypso qui a visité le Canada en 1967. J'ai maintenant hâte de voir une autre troupe que le gouvernement de Trinidad et celui de Tobago sont censés nous envoyer et qui a mérité le premier prix au concours du grand carnaval.

Les étudiants ont accompli un excellent travail. Ceux des Antilles du Commonwealth fréquentent depuis longtemps nos universités. J'en ai eus dans ma classe il y a des années. J'ai pour eux la plus grande estime. J'estime que nous devrions faire plus pour venir en aide, dans le cadre de nos programmes, aux étudiants qui demeureraient inscrits, pour une bonne partie de leurs études du moins, aux institutions de cette région.

Nous pouvons aussi accroître les échanges commerciaux. Je ne prétends pas que les possibilités soient immenses, ni qu'il s'agisse d'une région à croissance vertigineuse. Et il nous faut tenir compte de l'évolution du goût et de la technologie. Mais on peut espérer une amélioration importante. Nous devrions surtout tâcher d'augmenter et de stimuler le commerce maritime. Peut-être entrons-nous dans une ère nouvelle où il nous faut tâcher de découvrir les richesses marines et sous-marines et nous sensibiliser davantage à leurs possibilités. C'est pourquoi nous des provinces atlantiques connaissons de longue date les charmes des Antilles et la valeur de l'amitié canado-antillaise.

Un élément important du programme canadien visant les Antilles du Commonwealth, c'est le travail accompli là-bas par ceux qu'y ont envoyés l'ACDI et le SUCO et par l'autre groupe, celui des cadres retraités, qu'un personnage impoli a appelé le corps bedonnant. Ces groupes y font des expériences stimulantes et intéressantes. Dans la capitale de la Jamaïque, l'hôtel Casa Monte a été transformé en école d'hôtellerie dirigée par un ancien doyen du Ryerson Institute. Lui-même et d'autres Canadiens, qui ont acquis ici une précieuse expérience de l'hôtellerie, y font un travail splendide.

Des agronomes canadiens aident à la mise en œuvre du programme de développement de l'agriculture, surtout de l'élevage du bétail. J'y ai vu de très belles bêtes Holstein, d'origine canadienne; on fait l'élevage de cette race dans les îles. Je n'ai qu'une question à poser: pourquoi n'en trouve-t-on pas davantage en provenance de l'Île-du-Prince-Édouard, où la race Holstein a pourtant une très bonne réputation?

Si nous laissons l'agriculture pour passer à l'enseignement c'est là, je pense, que nous trouverons les véritables ambassadeurs. Je me souviens très bien du vice-directeur d'une école normale de Manchester, Jamaïque, nous disant, lors d'une réunion, que, sans ses amis canadiens, l'école aurait été obligée de fermer depuis longtemps.

[M. Macquarrie.]

Chaque année, on rencontre dans ces pays des Canadiens brillants, intéressés, de jeunes Canadiens à l'esprit ouvert qui y accomplissent un excellent travail.

Je prétends encore une fois, comme je l'ai fait en présentant ma motion l'autre jour, que nous faisons une erreur sur un point. Quand nous envoyons des représentants dans les diverses parties du monde, ils ont droit à une séance d'information par le ministère des Affaires extérieures mais lorsqu'ils reviennent, riches de nouvelles connaissances et de nouveaux sujets d'intérêts, personne ne leur accorde la moindre attention. Le ministère devrait trouver le moyen de se mettre en relation avec eux pour mettre à profit leurs connaissances, expérience et sujets d'intérêt.

Nous devrions et nous devons faire plus. Il est inhabituel peut-être qu'un député fasse des compliments à l'autre Chambre mais la plus belle étude faite sur cette question il y a bien longtemps, c'est, j'en suis convaincu, celle qu'a effectuée le comité sénatorial des affaires étrangères. J'approuve les sénateurs d'avoir entrepris cette œuvre. J'appuie leurs recommandations. Ils ouvrent une voie, me semble-t-il, que nous devrions suivre, savoir, faire davantage à ce sujet, y réfléchir plus et nous en bénéficierons tous, tout en resserrant les liens qui nous unissent aux Antilles du Commonwealth.

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, j'appuie entièrement la motion du député de Hillsborough (M. Macquarrie). Il est assez difficile de prendre la parole après lui, parce qu'il a tellement bien couvert le sujet. Ceux d'entre nous qui étions ici en 1966, lors de la conférence tenue entre le gouvernement canadien et les gouvernements des anciennes possessions britanniques des Antilles, étions remplis des plus grands espoirs. Nous attendions une amélioration dramatique dans les relations entre le Canada et ces pays. En toute franchise, je dois dire aujourd'hui que les résultats jusqu'ici sont bien loin de nos espérances. Il est vrai qu'il y a eu des améliorations dans certains secteurs, mais d'autres se sont détériorés.

Comme député de Montréal, je ne puis m'empêcher d'être conscient des émeutes qui ont eu lieu à l'Université Sir George Williams. Nous avons à Montréal un grand nombre d'immigrants antillais. J'ai souvent pris contact avec eux, j'ai de nombreux amis parmi eux; mais, je le répète, même s'il y a eu des améliorations, certains secteurs se sont détériorés.

J'appuie la motion de l'honorable représentant de Hillsborough proposant la convocation d'une nouvelle conférence des chefs de gouvernement du Canada et des pays antillais du Commonwealth. A l'automne dernier, l'honorable Paul Martin, leader du gouvernement au Sénat et membre du cabinet, a visité 13 pays et territoires des Antilles, et il s'est efforcé de suivre de près certaines questions qui avaient été discutées antérieurement et de promouvoir de meilleures relations avec ces gouvernements. Il a fait rapport sur sa mission dans une déclaration au Sénat le 8 décembre 1970, laquelle figure à la page 292 du hansard du Sénat portant cette date. Il s'agit d'un compte rendu assez développé.

En 1970, il y a eu, d'autre part, le rapport du comité du Sénat sur les relations canado-antillaises. Tout en félicitant le Sénat et en approuvant la plupart de ses recom-